

[Text]

Mr. Basford: No. As you know, we have a holdback and we can hold it back until the thing is corrected.

Mr. Gilbert: Thank you very much, Mr. Chairman. It was just for clarification.

Le président: Monsieur Roy.

M. Roy (Laval): Merci, monsieur le président, Cela fait trois fois que j'essaie de commencer; j'espère qu'on va pouvoir y arriver.

Alors, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce que le député de Portneuf a mentionné et je dois avouer, et ceci est une critique très positive, que j'ai connu la même situation avec le projet d'Abeilles. Il me semble que le gouvernement devrait exercer un plus grand contrôle, d'abord, dans le choix des constructeurs et dans la surveillance durant la construction, parce que j'ai connu l'expérience où il y avait des constructeurs capables de construire des maisons de qualité, Je ne connais pas les critères de sélection des contracteurs de certains fonctionnaires, mais on choisit, malheureusement, trop souvent, des constructeurs qui n'ont peut-être pas les compétences voulues. A ce sujet, je me reporte au projet auquel je me suis opposé, les Résidences Richelieu. On n'a pas tenu compte de mes démarches, et le 5 avril dernier, la Société centrale d'hypothèques et de logement a dû reprendre les logements. C'est un autre échec.

Monsieur le ministre, si je pouvais avoir toute le dossier de la cause du projet des Résidences Richelieu, je vous en serais reconnaissant. Nous avons reçu la pétition de 200 résidents qui se sont objectés au projet. Vous allez me dire qu'on a dépensé \$946,000 dollars, conformément à un règlement municipal, je l'accepte. Il me semble toutefois, qu'il y a tellement de terrain et tellement d'entrepreneurs compétents qu'on devrait un peu surveiller ces situations. Si je le dis, monsieur le ministre, c'est que dans La Presse de jeudi le 4 mai, on dessine, j'espère que non, mais on dessine encore une même situation. C'est intitulé: «Arrêtez le massacre». C'est le cri d'alarme que viennent de lancer quelque 600 citoyens de Laval, au ministre responsable de l'Environnement, Victor Goldbloom. C'est un projet de construction pour personnes âgées entre le pont de la rivière des Prairies et le pont Viau, et 600 citoyens s'objectent encore à ce projet. Je ne peux pas qualifier ce projet. L'entrepreneur est M. Rosaire Lafleur, Construction Ltée. Je vous demanderais, monsieur le ministre, s'il y aurait possibilité de vérifier si cette construction est financée par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Mr. Basford: Yes, it is. It is financed with a loan that was approved of \$941,000 but that has not all been advanced. The latest information I have is that an amount of \$645,000 has been advanced under the loan.

Mr. Roy (Laval): You are talking about the Residence Richelieu.

Mr. Basford: Yes. I am sorry, I thought you were talking about Richelieu.

Mr. Roy (Laval): No, this was on the other project. I have the poster here on the judgment from the court on April 5.

• 1610

Mr. Basford: This is what I am asking for because a judicial sale was supposed to have been held on April 5 and we do not appear to have a more recent memo. You can have a copy of the court decision and judgment which I do not think I have here, but we acquired it at the judicial

[Interpretation]

M. Basford: Non. Comme vous le savez, nous retenons une partie du prêt que nous faisons et nous pouvons le garder jusqu'à ce que les corrections soient apportées.

M. Gilbert: Merci beaucoup, monsieur le président. Je voulais simplement obtenir des précisions.

The Chairman: Mr. Roy.

Mr. Roy (Laval): Thank you, Mr. Chairman. It is my third attempt, and I hope this time I will succeed.

I listened with great interest to what the Member for Portneuf mentioned, and I must admit it was a very positive criticism, because I experienced the same situation with the Abeilles project. It seems to me that the government should have a greater control, first in the selection of the contractors and then in the supervision during construction, because I know some contractors who are able to build quality houses. I do not know the selection criteria used by some officials in the case of the contractors, but it seems that unfortunately too often they choose contractors who may not have the necessary qualifications. I refer here to the project to which I objected, that is the Richelieu houses. My representations were not given consideration and on April 5, the Central Mortgage and Housing Corporation had to take over the houses. That is another failure.

Mr. Minister, I would like very much to have the file concerning the Richelieu housing project. We received a petition signed by 200 residents who objected to the project. You will tell me that \$946,000 were spent, according to a municipal by-law, and I accept that. However, it seems to me that there is so much land, so many qualified contractors, that there should be more supervision. If I say this, Mr. Minister, it is because I have read in Thursday's *La Presse*, that is May 4, that the same thing seemingly is going to happen again. I hope it is not true. The title of the article is: "Stop the massacre". It is the cry for help on the part of 600 Laval citizens to the Minister responsible for environment, Victor Goldbloom. It is a construction project for aging people between the Prairie River bridge and the Viau bridge and 600 citizens object to that project. I cannot qualify that project. The contractor is Mr. Rosaire Lafleur, Construction Limited. I ask you, Mr. Minister, if it would be possible to check whether that construction is financed by the Central Mortgage and Housing Corporation.

M. Basford: Oui, elle l'est. Elle est financée par un prêt de \$941,000 qui a été approuvé, mais qui n'a pas encore été donné complètement. D'après les derniers renseignements que j'ai, un montant de \$645,000 a déjà été fourni en vertu de ce prêt.

M. Roy (Laval): Vous parlez de la résidence Richelieu.

M. Basford: Oui. Je m'excuse, je croyais que vous parliez de Richelieu.

M. Roy (Laval): Non, il s'agit d'un autre projet. J'ai l'avis du jugement rendu par les tribunaux le 5 avril.

M. Basford: C'est ce que je demande, parce que normalement une adjudication judiciaire a dû avoir lieu le 5 avril, et il ne me semble pas que j'ai de notes plus récentes. Je pourrai vous fournir une copie du jugement rendu par le tribunal. Nous avons acheté la propriété lors de l'adjudica-